

LEOPOLD Ier ET L'INTERVENTION EUROPEENNE DANS LA GUERRE DE SECESSION

(SEPTEMBRE 1862 - JANVIER 1863)

Fr. BALACE

Assistant au Seminaire d'Histoire Contemporaine de l'Université de Liège

La Belgique n'occupe qu'une place négligeable dans l'abondante historiographie relative aux relations diplomatiques et à l'opinion publique d'Europe face à la guerre de Sécession. Les meilleurs ouvrages américains traitant de ces problèmes présentent même de l'opinion et de l'attitude belges une vue entièrement différente, selon qu'ils s'appuient sur des documents diplomatiques d'origine fédérale ou confédérée. Quant aux archives conservées au Ministère des Affaires Etrangères à Bruxelles, elles laissent l'impression que notre gouvernement essaya, à travers toute la guerre, de maintenir une neutralité aussi stricte que le permettaient les intérêts de nos industries et du commerce transatlantique¹.

¹ Sur l'histoire diplomatique de la guerre civile américaine, le meilleur ouvrage est celui de Frank L. OWSLEY, *King Cotton Diplomacy. Foreign Relations of the Confederate States of America*, 2^e édition, University of Chicago, 1959. Plus vieille est l'étude de D. JORDAN et E. J. PRATT, *Europe and the American Civil War*, New-York, 1931. On peut trouver un résumé de la position nordiste dans J. MONAGHAN, *Diplomat in Carpet Slippers*, Indianapolis, 1945 et A. R. TYRNER-TYRNAUER, *Lincoln and the Emperors*, New York, 1962.

Pour l'attitude anglaise, E. D. ADAMS, *Great Britain and the American Civil War*, 2 vol., New York, 1924, réédité récemment, n'a pas été remplacé. Pour la période qui nous intéresse plus particulièrement, voir Ch. F. ADAMS, Jr., « The Crisis of Foreign Intervention in the War of Secession, September-November 1862 », dans *Massachusetts Historical Society Proceedings*, t. XLVII (1914). Quant à la France, elle a fait l'objet de nombreuses publications parmi lesquelles nous citerons L. M. CASE, *French opinion on the United States and Mexico 1860-1867*, New-York 1936, et L. M. SEARS, „A Confederate Diplomat at the Court of Napoleon III”, dans *American Historical Review*, t. XXVI, pp. 255-281.

Pour la Belgique, nous renverrons le lecteur à notre mémoire de licence inédit *La Guerre de Sécession devant l'opinion belge 1861-1865*, 3 vol., Université de Liège, 1966 et à la thèse doctorale de A. H. BRIDDON, *La carrière publique de Henry S. Sanford*, Université Libre de Bruxelles, 1953.

Nous nous sommes servis pour cette étude de nombreux fonds d'archives américains. Les documents livrés par ceux-ci sur l'ensemble des relations belgo-américaines pendant le conflit seront publiés sous peu (*La Guerre de Sécession et la Belgique. Documents d'archives américaines*, Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine). Les fonds utilisés sont indiqués par les sigles suivants ce travail :

La comparaison de ces différentes sources permet de comprendre quelle fut réellement la position belge face à ce grave conflit et met en valeur l'extraordinaire personnalité du Roi Léopold I^{er}, que ses contemporains considéraient volontiers comme le conseiller de bien des Cours d'Europe. Son activité en faveur de l'indépendance des Etats du Sud se manifesta surtout pendant le *climax of intervention*, cette période d'activité franco-britannique favorable à la cessation des hostilités au prix même de la sécession, phase qui trouva son point culminant pendant l'automne de 1862.

Le Gouvernement belge avait pris un grand intérêt aux tentatives de *direct trade* organisées peu avant la guerre par certains leaders sudistes, tel Howell Cobb, pour développer les importations directes des manufactures européennes dans les Etats du Sud. Une *Société Belge-Américaine* fut formée à Bruxelles en 1860 et elle organisa, avec l'aide du Gouvernement, une exposition de produits belges en Géorgie. Celles-ci ne solda par un échec, la guerre ayant éclaté entre temps.

Cet intérêt manifesté par la Belgique pour l'établissement de relations plus étroites avec le Sud des Etats-Unis décida le nouveau Président Jefferson Davis à envoyer à Bruxelles, le 2 avril 1861, un émissaire chargé de faire reconnaître l'indépendance des Etats Confédérés par la Belgique. Le choix d'un petit pays neutre comme un des champs d'action de la diplomatie sudiste s'explique aussi par le parti qu'elle comptait tirer de la position de Léopold I^{er} au sein des Cours européennes et de l'influence qu'il exerçait sur la Reine Victoria.

Les sympathies politiques du Roi étaient anti-nordistes et il parlait avec dédain d'„Abraham Lincoln et du radicalisme rabique”² professé par les leaders fédéraux, Il avait les mains libres pour agir éventuellement dans l'intérêt du Sud car il exerçait avec l'assistance de Jules Van Praet, Ministre de sa Maison, une action diplomatique privée totalement indépendante de la position du Cabinet belge.

Les Ministres des Affaires Etrangères, Aldolphe de Vrière jus-

L.C., P.P. : Library of Congress, Washington, Manuscripts Division, Pickett Papers (archives diplomatiques confédérées). Les Mason Papers de la même collection ont également été utilisés.

N.A., St.Dept. : National Archives, Washington, State Department.

A.M.A.E.B. : Archives du Ministère des Affaires Etrangères de Belgique, Bruxelles.

A.G.R. : Archives Générales du Royaume, Bruxelles.

Sanford Papers : General Sanford Memorial Library, Sanford (Floride).

² Léopold I^{er} à la Reine Victoria - Lacken, 17 octobre 1861. Edité par A. C. BENSON et Viscount Esher, *Letters of Queen Victoria*, vol. III, Londres, 1907, p. 579.

qu'en octobre 1861 puis Charles Rogier, s'efforçaient quant à eux de maintenir une rigide neutralité de la Belgique dans le conflit américain. Une proclamation dans ce sens avait été publiée dès juin 1861 et la Belgique avait évité de suivre la France et la Grande-Bretagne en accordant aux Etats Confédérés les droits de belligérance. Les meilleures relations continuaient à être entretenues officiellement avec les Etats-Unis et leur représentant à Bruxelles, Henry S. Sanford.

Celui-ci considérait même le Roi comme favorable aux Etats du Nord, mais il consacrait surtout ses préoccupations à des activités d'espionnage et d'armement au profit de son pays³. Il tenta cependant d'obtenir l'intervention du Roi auprès de la Reine Victoria, pendant l'incident du *Trent*, à la fin de 1861, mais notre Souverain avait, semble-t-il, devancé ses vœux en intervenant en faveur de la paix. Une grave maladie, menaçant sa vie pendant les premiers mois de 1862, empêcha le Roi de prendre une part active aux idées d'intervention qui commençaient à agiter les milieux gouvernementaux français et britanniques. Le blocus des ports du Sud par les Fédéraux empêcha en effet l'approvisionnement en coton des manufactures européennes et suscita une grave crise économique dont les effets sont bien connus des historiens⁴.

L'attitude belge allait connaître une nouvelle phase au printemps de 1862. Ambrose Dudley Mann, le curieux personnage envoyé par Davis comme émissaire du Sud à Bruxelles, s'était depuis peu installé à son poste, après avoir résidé à Londres en attendant la libération par les Nordistes de ses collègues John Slidell et James Mason, représentants sudistes à Paris et Londres, qui avaient été capturés à bord du *Trent*. C'était un diplomate enthousiaste et peu réaliste mais il parvint à nouer de discrets contacts avec la Cour de Belgique et le Ministère, sans cependant être jamais officiellement reçu.

Dès ce moment, la Belgique commença à jouer un rôle important dans les objectifs de la diplomatie sudiste. Dès avril 1862, le député anglais Lindsay, agent très actif du *lobby* confédéré de Londres, proposait à Napoléon III que la Belgique, en temps que puissance neutre, reconnaisse la première l'indépendance des Etats Confédérés, la France et la Grande Bretagne l'imitant peu après⁵. L'Empereur préféra que

³ Sur ces activités de Sanford, voir Harriett OWSLEY, „Henry Shelton Sanford and Federal Surveillance Abroad 1861-1865”, dans *Mississippi Valley Historical Review*, XLVIII, 1961, pp. 211-228.

⁴ Pour les répercussions de la crise cotonnière en Belgique, voir l'étude récente de H. GALLE, *La „Famine du Coton” 1861-1865. Effets de la guerre de Sécession sur l'industrie cotonnière gantoise*, Université Libre de Bruxelles, Institut de Sociologie, Centre d'Histoire économique et sociale, 1967.

⁵ J. Slidell à J. P. Benjamin - n° 5 - Paris, 14 avril 1862. L.C., P.P., vol. 55/1.

l'Angleterre se charge de la démarche auprès du Gouvernement belge, démarche que ne fut jamais accomplie.

Sous la pression de la crise cotonnière, Charles Rogier, jusqu'alors neutre et plutôt favorable au Nord, accepta de recevoir Mann le 12 mai 1862, profitant d'une absence du Ministre des Etats-Unis. Cette entrevue cordiale fut suivie d'une note de Mann plaidant la cause de son gouvernement⁶. Aucune réponse ne fut donnée à ce document, mais les relations officieuses du représentant sudiste et des milieux gouvernementaux belges étaient ouvertes.

Telle était sommairement la situation diplomatique des deux belligérants auprès de la Belgique en septembre 1862, lorsque la question d'une intervention européenne pour mettre fin au conflit commença à se poser.

A quoi peut-on attribuer le rôle que le Roi Léopold allait jouer dans le mouvement interventionniste ? Il ne semble pas que l'influence de Mann ait été très grande dans les décisions du Roi. Par contre, il était sensible aux souffrances de la population ouvrière gantoise. Mais par dessus tout, le Souverain belge désirait l'éclatement des Etats-Unis pour diverses raisons : disparition de la « Grande République » vers laquelle les milieux radicaux ne cessaient de tourner les yeux, évincement d'un rival de l'expansion commerciale britannique et enfin création à la frontière du Mexique d'un nouvel état mieux disposé que les Etats du Nord envers une restauration monarchique.

Dès septembre 1861, on commençait à parler, d'abord très discrètement, de son gendre Maximilien comme d'un candidat possible pour le trône qui devait être relevé au Mexique. Le Roi comprit aussitôt l'importance que l'indépendance des Etats du Sud présentait pour la stabilité du nouvel état, en formant une barrière entre celui-ci et les Etats-Unis soutiens de la Doctrine Monroë.

« Si la séparation des Etats-Unis n'avait pas eu lieu, écrivait-il à son gendre en octobre 1861, le Mexique eût été très menacé de ce côté là, car l'idée de l'absorber complètement s'y était déjà implantée très profondément. Quelle que soit l'issue de la guerre, il n'y a plus à songer à des conquêtes futures au sud et le Sud aurait un intérêt à l'organisation du Mexique⁷. »

Le désir d'affaiblir le principal adversaire du futur empire qu'il espérait voir dévolu à Maximilien et à sa fille doit être considéré comme un des principaux motifs des interventions du Roi en faveur

⁶ A. D. Mann à J. P. Benjamin - n° 10 - Bruxelles, 13 mai 1862. L.C., P.P., vol. 16. A. D. Mann à Ch. Rogier - Bruxelles, 29 mai 1862. *Idem*.

⁷ Léopold I^{er} à Archiduc Maximilien - 25 octobre 1861. Wiener Haus- und Hofarchiv, Archives de Miramar, liasse 69, I, n° 29. Reproduit dans C. BRONNE, *Lettres de Léopold I^{er}, premier Roi des Belges*, Bruxelles 1943, p. 284.

des Etats Confédérés auprès de Napoléon III et du Cabinet britannique, mais le souci de mettre un terme aux souffrances des ouvriers cotonniers sans travail et aux graves répercussions économiques de la crise américaine entraînait également en compte.

Après l'échec de la mission de Lindsay au mois d'avril et du voyage d'information du Baron Mercier à Richmond, la question d'une médiation européenne semblait être mise en veilleuse. A la fin de juillet, une campagne de presse anti-nordiste se fit en France à la suite des agissements du Général Butler à la Nouvelle-Orléans et surtout de la victoire confédérée devant Richmond. Elle fut aussitôt imitée en Grande-Bretagne, sur une base bien plus large, grâce aux efforts d'Henry Hotze, propagandiste officiel du Sud.

Sous l'influence de cette campagne et de rapports de Mercier narrant les défaites du Nord, l'Empereur reprit ses projets interventionnistes. Il s'inquiétait des intentions anglaises et le 16 juillet, il reçut en audience John Slidell, le représentant sudiste à Paris. Celui-ci lui annonça que son collègue Mason et lui-même avaient l'intention de déposer des demandes de reconnaissance formelle auprès des Cabinets de Londres et de Paris. Le Souverain français affirma qu'il était prêt à agir aussitôt que l'Angleterre lui aurait manifesté son intention de se joindre à lui⁸.

En Grande-Bretagne pourtant, une motion de Lindsay demandant une intervention était ajournée par le Parlement en dépit du soutien de nombreux députés inquiets de la famine cotonnière. Pendant ce temps, Slidell préparait une longue note qu'il envoyait à Thouvenel le 21 juillet. Le 24, Mason adressait une note semblable à Lord Russell. Le 2 août, ce dernier refusait, en termes très froids, de reconnaître le Sud et même de recevoir Mason. Thouvenel par contre garda le silence, mais fit prévenir discrètement Slidell de ce que le refus anglais empêchait la France d'agir⁹. Le tenace Slidell, sûr de l'acquiescement de principe de la France, tenta alors d'obtenir de l'Empereur qu'il agisse sans attendre l'appui anglais, dont il attribuait le refus au désir de voir le Nord s'épuiser par la guerre¹⁰.

Au moment où il rejetait la note de Mason, le Cabinet britannique était cependant disposé à changer sa politique sous la pression de la crise du Lancashire qui prenait des proportions catastrophiques, près de 400.000 ouvriers se trouvant sans travail. Russell avait envoyé plusieurs dépêches pressantes à Washington, pour obtenir l'autorisa-

⁸ F. L. OWSLEY, *op. cit.*, pp. 296-312. J. Slidell à J. P. Benjamin - n° 10 - Paris, 25 juillet 1862 - L.C., P.P., vol. 55/1.

⁹ F. L. OWSLEY, *op. cit.*, pp. 313-326. J. Slidell à Thouvenel - Paris, 21 juillet 1862 - L. C., *idem*.

¹⁰ J. Slidell à J. P. Benjamin - n° 12 - Paris, 24 août 1862. *Idem*.

tion d'importer du coton en dépit du blocus des ports du Sud, mais sans succès. Il en vint alors à envisager la proposition d'un armistice.

Palmerston, impressionné par les victoires militaires du Sud¹¹ et persuadé d'une capture de Washington par les Confédérés, lui recommandait aussi une médiation conjointe avec la France¹². Le 17 septembre, Russell se ralliait à l'opinion de son collègue et estimait qu'en cas de rejet de cette proposition, l'indépendance du Sud devrait être reconnue. La France, et peut-être la Russie, pourraient se joindre à la démarche anglaise¹³.

Palmerston trouvait ce plan excellent, mais désirait voir la Russie s'y joindre en même temps que la France, et non après¹⁴. Russell demanda en conséquence à Lord Cowley, le représentant britannique à Paris, d'examiner la question avec Thouvenel. Le diplomate anglais nia cependant, par la suite, avoir approché le Cabinet des Tuileries à ce propos¹⁵.

Le 24 septembre, Palmerston informait son collègue Gladstone du plan de médiation élaboré par Russell et par lui pendant tout le mois de septembre. Ce plan prévoyait une offre de médiation conjointe franco-britannique, à laquelle la Russie pourrait être conviée. Cette offre se ferait aux deux belligérants sur la base d'une séparation. En cas de refus par les deux camps, la guerre continuerait. Si par contre le Sud acceptait, un refus du Nord entraînerait la reconnaissance de l'indépendance du Sud, la neutralité britannique étant maintenue. Palmerston souhaitait que cette offre soit faite aux alentours du 15 octobre, après le retour à son poste de Lord Lyons, Ministre à Washington¹⁶.

¹¹ Notamment la victoire de Lee sur Pope, à Manassas, le 29 août.

¹² H. Palmerston à J. Russell - Londres, 14 septembre 1862. « ... It seems not altogether unlikely that still greater disasters await them [les Fédéraux] and even Washington or Baltimore may fall into the hands of the Confederate. If this should happen, would it not be time for us to consider whether in such a state of things England and France might not address the contending parties and recommend an arrangement upon the basis of separation... » Reproduit dans S. WALPOLE, *Life of Lord John Russell*, t. II, Londres 1889, p. 349.

¹³ J. Russell à Palmerston - Gotha, 17 septembre 1862. « ... I agree with you that the time is come for offering mediation to the United States Government, with a view to the recognition of the independence of the Confederates. I agree further that, in case of failure, we ought ourselves to recognize the Southern States ... We ought then ... to propose it first to France, and then, on the part of England and France, to Russia and other powers ... » S. WALPOLE, *op. cit.*, pp. 349-350.

¹⁴ H. Palmerston à J. Russell - Broadlands, 23 septembre 1862. S. WALPOLE, *op. cit.*, p. 350.

¹⁵ F. L. OWSLEY, *op. cit.*, pp. 343-344.

¹⁶ H. Palmerston à W. Gladstone - 24 septembre 1862. Reproduit dans F. L. OWSLEY, *op. cit.*, p. 345.

C'est à la même date vraisemblablement que Palmerston avertit le Roi Léopold de son projet. Sa lettre fut montrée par Van Praet en juin 1863 au Baron Malaret, Ministre de France à Bruxelles, pour le convaincre des sentiments du Cabinet anglais en septembre 1862. « La lettre de Lord Palmerston, rapportait Malaret, est adressée au Roi et date du mois de septembre de l'année dernière. Sauf les termes dont je ne saurais être sûr après une simple audition, le paragraphe qui m'a été lu établit clairement que *le temps approche où une médiation de la France, de l'Angleterre et de la Russie (si elle le veut) sera le meilleur ou l'unique moyen de trancher la question américaine, même au prix d'une reconnaissance du Sud. Les choses, ajoute le Premier Lord de la Trésorerie, marchent à une crise dont l'issue ne saurait être favorable à l'ambition des Etats du Nord* »¹⁷. » Cette lettre au Roi était quasiment la copie de celle envoyée à Gladstone et à d'autres membres du Cabinet britannique.

Pourquoi Palmerston avait-il fait part à notre Souverain des intentions du Cabinet anglais, sans que le Roi l'ait approché au sujet d'une médiation¹⁸ ? Il y avait là bien plus qu'un acte de déférence envers le *Doyen* des Souverains d'Europe. Palmerston comptait en effet obtenir l'appui enthousiaste du Roi dont les sympathies pour les Etats du Sud étaient connues de la Cour d'Angleterre. L'influence de Léopold pourrait tout d'abord s'exercer sur la Reine Victoria et la gagner au projet de médiation. D'autre part, le Roi pourrait être un auxiliaire précieux de la diplomatie britannique auprès de Napoléon III.

Dès le 12 septembre en effet, Lord Cowley était entré en relation avec Thouvenel au sujet d'une médiation et Slidell l'avait appris par l'intermédiaire de Lord Shaftesbury, le gendre de Palmerston. Thouvenel avait élevé des objections, mais il était sur le point de quitter le Quai d'Orsay¹⁹. Il importait donc surtout de connaître la position

¹⁷ Baron Malaret à Drouyn de Lhuys - n° 25bis - Bruxelles, 16 juin 1863. Archives des Affaires Etrangères de France, Cor. Politique, Belgique. Copie aux A.M.A.E.B. (A.E.F., n° 1522).

La comparaison des termes rapportés par le diplomate français avec ceux de la lettre à Gladstone s'impose : « ... the time is fast approaching when some joint offer of Mediation by England, France and Russia, if she would be a Party to it, might be made... ».

¹⁸ Léopold I^{er} à J. Russell - 31 octobre 1862. « Lord Palmerston had written to me, without my having named the subject, that he thought the time had come to offer a mediation and to recognise the Southern States... ». G. P. GOOCH, *The later correspondence of Lord John Russell 1840-1878*, vol. II, Londres 1925.

¹⁹ J. Slidell à J. P. Benjamin - n° 15 - Paris, 29 septembre 1862. L.C., P.P., vol. 55/1. F. L. OWSLEY, *op. cit.*, pp. 342-344.

de l'Empereur et sa « coopération la plus franche »²⁰ était nécessaire. Le 26 septembre, Russell écrivait à Gladstone que le Cabinet pourrait agir le 16 octobre, pour autant que les vues anglaises puissent être communiquées à la France et à la Russie avant le 15²¹.

C'est sous l'influence de la lettre de Palmerston que le Roi allait écrire le 15 octobre 1862 à Napoléon III pour demander son appui dans une médiation. Sans doute l'Empereur alla-t-il plus loin que ne le souhaitait Palmerston en prenant l'initiative de cette proposition. Cette date du 15 octobre doit être rapprochée de celle mise en avant par Russell et Palmerston dans leurs projets.

En attendant cette date, le Roi sonda Henry Sanford, le Ministre des Etats-Unis à Bruxelles, sur les réactions éventuelles du Nord à une telle proposition. La réponse fut peu favorable et Sanford l'assura que son Gouvernement confiait aux armes le soin de décider de la paix²². Le représentant sudiste Mann, de son côté, envoya le 13 octobre à Rogier une note énumérant les droits des Etats Confédérés à obtenir la reconnaissance de leur indépendance par l'Europe²³.

Sans doute le Roi attendit-il d'avoir vu la Reine Victoria avant d'écrire à l'Empereur. Sa nièce était peut-être déjà acquise au principe de la médiation, car, dès le 7 octobre, une « haute source d'information » avertissait Mann de l'arrivée de la Reine à Bruxelles pour le 13 octobre, au retour d'un voyage en Allemagne, et du séjour de deux ou trois jours qu'elle effectuerait auprès de son oncle. Selon l'informateur de Mann, dans lequel il n'est pas interdit de reconnaître

²⁰ Léopold I^{er} à Archiduc Maximilien - Laeken, 27 octobre 1862. Voir ci-dessous.

²¹ J. Russel à Gladstone - 26 septembre 1862. « ... I am inclined to think that October 16 may be soon enough for a Cabinet, if I am free to communicate the views which Palmerston and I entertain to France and Russia in the interval between this time and the middle of next month. These had the offer of mediation to both parties in the first place, and in the case of refusal by the North recognition accompanied by a declaration of neutrality... » (cité par F. L. OWSLEY, *op. cit.*, p. 345).

²² H. S. Sanford à W. H. Seward - n° 72 - Bruxelles, 8 octobre 1862. N.A., St. Dept. Archives, Dispatches, Belgium, vol. 6.

²³ A. D. Mann à Ch. Rogier - Bruxelles, 13 octobre 1862. L.C., P.P., vol. 16. Il n'y avait dans cette note de propagande aucun élément qui ait pu décider le Roi mais Mann attribua à sa note la décision du Roi de faire appel à la médiation de l'Empereur (A. D. Mann à J. P. Benjamin - n° 32 - Londres, 21 novembre 1862. *Idem*).

Il est regrettable que dans sa remarquable étude sur la diplomatie sudiste, Frank L. Owsley n'ait pas effectué de rapprochement entre les déclarations de Russell et de Palmerston d'une part, l'intervention du Roi de l'autre. Il ne souffle mot sur le rapport de Malaret, qui éclaire cet écheveau compliqué, mais déclare pourtant avoir dépouillé les correspondances des Ministres de France en Belgique. La mention de la lettre de Palmerston aurait pu attirer son attention sur ce point.

Van Praet, la reconnaissance des Etats du Sud ne serait plus qu'une question de jours après le retour de la Reine en Angleterre ²⁴.

Le Roi, après avoir vu sa nièce, écrivit le 15 octobre à Napoléon III une lettre lui demandant de prendre l'initiative de proposer une médiation dans les affaires américaines et de mettre fin au conflit. Il est probable que Van Praet fut chargé de remettre ce document à Paris et vit l'Empereur. Sous le couvert de motifs humanitaires, le Roi constatait la séparation inévitable des Etats de l'ancienne Union et demandait à l'Empereur de la consacrer par son intervention ²⁵.

L'Empereur fit assurer le Roi de son accord et le 27 octobre, Léopold pouvait se réjouir du succès de sa démarche. « Dernièrement, écrivait-il à son gendre Maximilien, j'ai essayé de donner une impulsion à l'affaire d'Amérique. L'opinion publique très timide a fait depuis des progrès en Angleterre, pour préparer la reconnaissance des Etats du Sud comme étant tout à fait dans son intérêt. La coopération la plus franche de l'empereur Napoléon était absolument nécessaire et il me l'a promise. La forme serait d'offrir des bons offices par l'Angleterre, la France et peut-être avec l'adhésion de la Russie. Si ces bons offices, comme il est probable sont refusés, la reconnaissance des Etats du Sud en sera la suite logique. ²⁶ »

Le Roi signalait aussi que Palmerston avait admis cette opinion, mais qu'il y avait encore en Angleterre « bien des trembleurs » redoutant la force des Etats du Nord. « Ils devraient donc à fortiori, objectait-il, saisir l'occasion actuelle d'agir en commun avec la France,

²⁴ A. D. Mann à J. P. Benjamin - n° 25 - Bruxelles, 7 octobre 1862. *Idem*. A. D. Mann à J. P. Benjamin - n° 32 - Londres, 21 novembre 1862. *Idem*. « ... A few days after the date of my note to Mr. Rogier, of the 13th October, I received intelligence, through a channel which I am not at liberty to mention, that King Leopold had written an autograph letter on the 15th of that month to Louis Napoleon... This letter was succeeded by letters of a similar character adressed by the King of Belgians to the Sovereigns of other Powers and States... ». Cette dernière assertion ne peut être retenue.

²⁵ Memorandum de J. Slidell - 28 octobre 1862. *Idem*, vol. 55/1. « ... The King urges in the warmest manner, for the cause of humanity and in the interests of the suffering populations of Europe, that prompt and strenuous effort should be made by France, England and Russia to put an end to the bloody war that now desolates America. He expresses his perfect conviction that all attempts to reconstruct the Union of the United States are hopeless; that final separation is an accomplished fact; and that it is the duty of the great powers so to treat it that recognition or any other course that might be thought best calculated to bring about a peace should at once be adopted. The appeal is made with great earnestness to the Emperor to bring the whole weight of his great name and authority to bear on the most important question of his day... ».

²⁶ Léopold I^{er} à Archiduc Maximilien - Laeken, 27 octobre 1862. Wiener Haus- und Hofarchiv, Archives de Miramar, liasse 69, II, n° 365. Reproduit dans E. C. CORTI, *Maximilien et Charlotte du Mexique*, t. I, Paris 1927, p. 149.

occasion qui ne sera peut-être jamais plus si favorable. » Pour convaincre l'Empereur, il avait pris soin de lui montrer l'importance de la Confédération « pour son opération mexicaine »²⁷.

Le Roi était sûr de la coopération française mais il fallait s'assurer de l'appui britannique aux ouvertures de l'Empereur. C'est ainsi que Jules Van Praet partit pour Londres en mission auprès de Palmerston pour le compte de Napoléon III²⁸, tandis que le Roi recommandait à Lord Russell de saisir l'occasion tendue par Paris²⁹.

Au même moment, d'autres influences s'exerçaient sur les décisions de l'Empereur quant à une éventuelle offre de médiation. Depuis la fin de septembre, le Ministère des Affaires Etrangères n'avait cessé de recevoir des dépêches particulièrement pressantes de la Légation de France à Washington. Dans ses rapports, le Baron Mercier demandait que la France invite le Gouvernement américain à mettre un terme au conflit et il estimait que si cet « avertissement amical » n'était pas écouté, les puissances européennes pourraient agir en conformité avec leurs propres intérêts. Il s'attachait également à brosser un tableau fort sombre des revers des armées fédérales et des horreurs qui suivraient la proclamation de l'émancipation des esclaves, qui détruirait probablement l'économie cotonnière du Sud³⁰.

Le 26 octobre, Slidell rencontrait Drouyn de Lhuys, qui venait de succéder à Thouvenel au Ministère des Affaires Etrangères. Le diplomate sudiste était persuadé de ce que la Grande-Bretagne refuserait de se joindre à toute initiative en faveur de la paix aux Etats-Unis et demandait en conséquence que la France agisse seule. Drouyn de Lhuys lui objecta l'impossibilité d'une telle mesure³¹.

Deux jours plus tard, le 28, Slidell obtenait une audience de

²⁷ *Idem*. Voir aussi le memorandum de Slidell, *loc. cit.* : « I forgot to mention that King Leopold, in his letter, spoke of his wishes for the success of the French arms in Mexico and the establishment under their protection of a stable and regular Government... ».

²⁸ Sur la mission de Van Praet, voir ci-dessous.

²⁹ Léopold I^{er} à J. Russell - 31 octobre 1862. « ... The present moment is of the intensest importance, as one as my neighbour entirely and for obvious reasons of one mind with England. That is not the feeling of many French who wish the North well as future enemies of England... ». G. P. GOOCH, *The later correspondence of Lord John Russell 1840-1878*, vol. II, Londres 1925, p. 332.

Selon Mann, dont nous connaissons les interprétations erronées, Napoléon III aurait refusé de reconnaître immédiatement le Sud au reçu de la lettre du Roi (A. D. Mann à J. P. Benjamin - n° 32 - Londres, 21 novembre 1862. L.C., P.P., vol. 16).

³⁰ F. L. OWSLEY, *op. cit.*, pp. 329-333.

³¹ J. Slidell à J. P. Benjamin - n° 19 - Paris, 28 octobre 1862. *Idem*, vol. 55/1.

l'Empereur à Saint-Cloud³². Très rapidement, le Souverain français en vint à discuter de l'éventualité d'une intervention française en Amérique. Il craignait qu'en agissant seule, la France ne soit entraînée dans une guerre maritime avec les Etats du Nord. Il s'informa auprès de Slidell des réactions que provoquerait dans les deux camps une proposition de médiation conjointe de la France, de la Russie et de l'Angleterre, c'est à dire le plan qui lui avait été soumis par le Roi Léopold.

Sildell était particulièrement réticent. Il assura l'Empereur que cette mesure serait sans doute agréée par le Cabinet de Washington, mais qu'il ne pouvait engager la décision de son gouvernement. Il n'avait guère confiance en la Grande-Bretagne et se montrait opposé à une médiation à trois. Dans celle-ci en effet, la France se verrait mise en minorité, les sympathies nordistes de la Russie étant connues. Par contre, Slidell verrait avec plaisir une médiation conjointe franco-britannique.

L'Empereur lui exposa alors son plan : proposition d'un armistice de six mois et ouverture des ports du Sud au commerce européen. Cette mesure serait présentée sous un prétexte humanitaire et le refus du Nord conduirait à la reconnaissance du Sud « et peut-être une plus active intervention ». Slidell se rallia à ce plan, qu'il avait d'ailleurs suggéré lui-même dès février 1862 à Thouvenel.

Comme l'envoyé sudiste doutait encore de la coopération de la Grande-Bretagne au projet de l'Empereur, celui-ci lui rétorqua qu'il avait reçu une lettre du Roi Léopold, datée du 15 octobre, lui demandant de prendre l'initiative d'une mesure pacificatrice, et montra le document à Slidell. Pour Napoléon, cette lettre était la preuve des bonnes dispositions britanniques et il expliqua qu'elle avait été écrite par le Roi pendant le séjour de la Reine Victoria à Bruxelles. Nul n'avait plus d'influence que Léopold I^{er}, qui assumait le rôle de conseiller depuis la mort du Prince Albert, et Napoléon III était convaincu que cette lettre avait été écrite après que le Roi eut convaincu sa nièce de la nécessité d'une intervention.

Slidell n'était pas encore convaincu et rappella les dénégations de Lord Cowley. Sans révéler les avances que Russell avait faites par l'intermédiaire de ce dernier, l'Empereur répondit que le Cabinet britannique ne considérait que ce qui était écrit, mais que Londres avait déjà été pressenti par la diplomatie française. Dans la suite de la conversation, l'envoyé du Sud ne manqua pas de promettre à la France la liberté du commerce et le coton nécessaire, mais il assura également l'Empereur de l'approbation des autorités confédé-

³² Sur cette entrevue, voir le memorandum rédigé par Slidell. *Idem*.

rées à l'expédition mexicaine. Les idées qu'avait émises notre Roi se voyaient une nouvelle fois confirmées par les événements.

Au sortir de l'audience, Slidell se hâta d'informer son collègue James Mason des perspectives réconfortantes ouvertes par l'Empereur. Il était convaincu du succès de la proposition d'un armistice de six mois et de l'ouverture des ports du Sud par la France, la Russie et la Grande-Bretagne. Ce projet lui semblait devoir réussir à cause du support du Roi Léopold, dont il avait compris l'importance. « L'Empereur, écrivait-il le 29, pense que ses conseils auront une grande influence et peut-être Lord Palmerston, en trouvant la Reine avec nous, pourra être disposé à agir. ³³ » Mason lui aussi considéra la lettre du Roi comme le gage de la coopération britannique à la médiation ³⁴.

L'Empereur, de son côté, agissait fort vite. Le 30 octobre, soit deux jours après son entrevue avec Slidell, il faisait envoyer au Baron Mercier une dépêche l'informant que la France offrirait sa médiation après avoir proposé un armistice de six mois. Le lendemain, Drouyn de Lhuys prévenait Lord Cowley de la décision de son maître et le chargeait de demander à son gouvernement une action conjointe anglo-russe, entraînant l'armistice et la levée du blocus. La Russie, très favorable au Nord, déclina immédiatement la proposition française ³⁵.

En Grande-Bretagne, Palmerston décida de faire trancher la question par une réunion spéciale du Cabinet le 11 novembre. Slidell espérait qu'en cas d'accord, plusieurs pays neutres, dont la Belgique, se rallieraient à la proposition française ³⁶.

Le rôle d'intermédiaire du Roi entre Londres et Paris allait se renverser par la collaboration active de Jules Van Praet à la présentation du projet français au Cabinet britannique. Van Praet participait activement à la politique américaine de son maître, et l'Empereur, « suivant les procédés habituels de sa politique » eut recours à lui « pour agir sur l'esprit du Premier Britannique et le persuader d'intervenir avec lui en Amérique ³⁷ ».

« Léopold I^{er}, écrit le Baron Beyens, autorisa en effet son serviteur de confiance à faire, dans un but d'humanité et plus encore dans

³³ J. Slidell à J. Mason - Paris, 29 octobre 1862. L.C., Mason Papers, vol. 3.

³⁴ J. Mason à J. Slidell - Londres, 31 octobre 1862. *Idem*, vol. 3.

³⁵ F. L. OWSLEY, *King Cotton Diplomacy...*, pp. 336, 354.

³⁶ J. Slidell à J. P. Benjamin - n° 20 - Paris, 11 novembre 1862. L.C., P.P., vol. 55/1. Il comptait sur le support de l'Espagne, de la Belgique, du Danemark et de la Suède.

³⁷ BEYENS, *Le Second Empire vu par un diplomate belge*, Lille-Paris, s.d., t. I, pp. 306-307.

l'intérêt de son gendre, l'Archiduc Maximilien³⁸, la démarche demandée par Napoléon. Elle n'eut pas le succès désiré. M. Van Praet se rendit à Londres, vit Palmerston et ne parvint pas à le décider à une action diplomatique entreprise de concert avec la France et la Russie. Il m'a raconté lui-même, vingt ans plus tard, sa mission demeurée secrète, quand j'avais l'honneur de servir sous ses ordres le Roi Léopold II. ».

La mission londonienne de Van Praet semble en effet être restée secrète³⁹, mais elle était une conséquence évidente de l'initiative royale du 15 octobre.

Palmerston y avait sans doute déjà répondu négativement lorsque le Cabinet britannique s'occupa de la proposition française les 11 et 12 novembre. Lord Russell se fit l'avocat de son acceptation par la Grande-Bretagne mais il rencontra la ferme opposition d'une partie du Cabinet groupée autour de Georges Lewis, le ministre de la guerre, qui craignait une réaction violente des Etats du Nord devant un armistice par trop favorable au Sud. Palmerston soutint faiblement les arguments de Russell et donna aux membres du Cabinet l'impression qu'il essayait de sauvegarder sa position au sein du Gouvernement tout en évitant de se brouiller avec Russell. Devant ces tergiversations, Russell informa Cowley, le 13 novembre, du rejet par le Cabinet de la proposition française de médiation conjointe⁴⁰.

La décision du Cabinet britannique peut sembler curieuse si l'on se rappelle les projets interventionnistes formulés par Russell et Palmerston pendant le mois de septembre 1862 et dont ce dernier avait fait part au Roi Léopold. Que s'était-il passé ?

Les deux hommes d'état avaient toujours considéré une victoire du Sud comme le postulat de toute intervention européenne. Palmerston, persuadé d'une défaite fédérale⁴¹, laissait au sort des armes le

³⁸ *Idem.* « ... Il [l'Empereur] savait bien qu'il flatterait ainsi l'ambition, chère à notre Souverain, d'assurer à sa fille la couronne du Mexique, en écartant le danger d'une république américaine trop voisine et trop puissante... »

³⁹ Nous avons dépouillé en vain la correspondance privée entre S. Van de Weyer et Van Praet (A.G.R., Papiers Van de Weyer, 274), ainsi que la correspondance de la Légation de Londres pour la période envisagée (A.M.A.E.B., Cor. Politique, Grande-Bretagne, vol. 42). On n'y trouve pas mention du voyage de Van Praet à Londres. On sait que les papiers personnels de ce dernier furent détruits par ses héritiers, selon sa volonté expresse.

⁴⁰ F. L. OWSLEY, *op. cit.*, pp. 356-357; E. D. ADAMS, *Great Britain and the American Civil War*, II, pp. 63-67.

⁴¹ Voir le passage de la lettre au Roi cité par Malaret : « crise dont l'issue ne saurait être favorable à l'ambition des Etats du Nord ».

soin de trancher le conflit⁴². Les succès remportés par les armées de Lee pendant la campagne du Maryland étaient à la base des projets britanniques et étaient la condition *sine qua non* de leur réalisation.

Le 17 septembre, Lee subissait un échec à Antietam et battait en retraite, abandonnant son plan d'invasion des Etats du Nord par le Maryland. La nouvelle de cette défaite n'arriva en Europe que tout à la fin du mois. Palmerston, qui commençait à craindre les réactions du Nord à une offre de médiation et tremblait pour le Canada, demanda à Russell, le 2 octobre, de postposer l'intervention et de se borner à en faire une « suggestion amicale »⁴³.

Russell cependant, sensible à la crise cotonnière et à la pression du vaste secteur de l'opinion publique très favorable au Sud, ne changea que légèrement ses plans et le 7 octobre, Gladstone prononçait son fameux discours de Newcastle dans lequel il déclarait qu'on pouvait « prévoir avec certitude le succès du Sud au moins en ce qui concerne sa séparation d'avec les Etats du Nord »⁴⁴.

A cette époque donc, malgré la défaite de Lee et les hésitations de Palmerston, deux des principaux membres du Cabinet étaient très favorables à l'intervention. George Cornwall Lewis prit alors la tête de l'opposition au sein du Cabinet, faisant circuler des memoranda divers en réponse aux arguments de Russell⁴⁵. Le 22 octobre, Palmerston faisait part à celui-ci de ses nouvelles résolutions attentistes devant l'échec militaire de Lee. « Je suis enclin à changer, lui écrivait-il, l'opinion au sujet de laquelle je vous avais écrit lorsque les Confédérés semblaient tout emporter devant eux, et j'en reviens beaucoup à notre vue originale sur la matière, à savoir que nous devons continuer à être simplement des spectateurs jusqu'à ce que la guerre ait pris une tournure plus décisive. »⁴⁶

A ce moment, le Roi Léopold avait déjà pressenti l'Empereur et celui-ci envisageait sérieusement de prendre la tête du mouvement interventionniste, mais « si Palmerston n'avait pas changé d'opinion, les circonstances elles avaient changé »⁴⁷.

⁴² H. Palmerston à J. Russell - 2 octobre 1862 (Russell Papers, Public Record Office, Londres). « ... The whole matter is full of difficulties and can only be cleared up by some more decided events between the contending armies... »

⁴³ F. L. OWSLEY, *op. cit.*, p. 347.

⁴⁴ Ce discours fit l'effet d'une bombe et d'une déclaration quasi-officielle du gouvernement anglais. Charles Francis Adams (*The Crisis of Foreign Intervention in the War of Secession...*) a avancé l'opinion que Gladstone comptait ainsi forcer la main de ces collègues.

⁴⁵ F. L. OWSLEY, *op. cit.*, pp. 348-350.

⁴⁶ H. Palmerston à J. Russell - 22 octobre 1862 (Russell Papers, *idem*).

⁴⁷ F. L. OWSLEY, *op. cit.*, p. 351.

Russell n'avait toujours pas renoncé à son projet et, avec l'appui de Gladstone soucieux de mettre fin à la crise du Lancashire, il fit circuler une réponse aux notes de Lewis. De longues discussions se poursuivirent jusqu'à la fin du mois d'octobre, Palmerston craignant de plus en plus une réaction violente du Nord. Le 31 octobre, Lord Cowley informait son gouvernement des intentions françaises et le Cabinet décidait de se réunir le 11 novembre. En attendant cette réunion, les trois tendances se firent à nouveau jour : Russell poussant à l'action malgré un nouveau memorandum de Lewis tandis que Palmerston était de plus en plus partisan de la temporisation. On sait le sort que la séance du Cabinet réserva à la proposition de médiation conjointe. Russell excusa son attitude par le refus de la Russie et la crainte d'un conflit avec les Etats du Nord⁴⁸.

L'empereur avait fait publier, dès le 10 novembre, la nouvelle de son offre dans le *Moniteur* et les organes gouvernementaux. Le 13, averti du refus anglais, il fit publier le texte complet de ses notes, laissant ainsi à la Grande-Bretagne la responsabilité d'une crise désastreuse pour l'industrie européenne. Les diplomates du Sud crurent un moment que Napoléon III agirait seul mais cet espoir déçu, ils essayèrent d'entraîner l'Empereur à agir sans attendre l'appui anglais.

Le mouvement interventionniste qui s'était dessiné depuis le printemps de 1862 échouait donc à la suite de la volte-face subite du Cabinet de Saint-James. Le Roi Léopold, qui n'avait agi que persuadé du soutien de Palmerston, se montra vivement irrité de l'attitude de ce dernier et fit aussitôt part de son mécontentement à Victoria.

« J'ai vu avec regret, lui écrivait-il le 20 novembre, votre cabinet donner une fin de non recevoir à la proposition française. Je suppose qu'ils craignaient que cela ne nuise aux élections. L'Empereur a fait la chose un peu brusquement. En elle-même, une médiation n'est rien de plus qu'une offre d'amener un arrangement et de toute façon ne pourrait jamais, dans le cas présent, être considérée comme une mesure hostile. Le refus de la part des Américains aurait naturellement conduit à la reconnaissance du Sud. A présent, votre gouvernement admet que les deux parties sont belligérantes; reconnaître cela implique dès à présent que les Etats du Sud sont indépendants, puisqu'aucune partie des Etats ne pourrait faire la guerre au reste, de cette façon régulière, sans être indépendante de l'autre partie. »

Après avoir posé ainsi le principe de l'indépendance *de facto* des Etats Confédérés, le Roi s'attachait aussi à montrer à sa nièce l'in-

⁴⁸ F. L. OWSLEY, *op. cit.*, pp. 351-356; E. ADAMS, *loc. cit.*

térêt qu'aurait l'Angleterre à consacrer officiellement la séparation des Etats de l'ancienne Union américaine et à mettre ainsi fin à une concurrence commerciale qui risquait de devenir menaçante. « Le point de la plus vitale importance pour l'Angleterre, affirmait-il, est qu'il y ait deux grandes républiques au lieu d'une, d'autant plus que le Sud ne pourra jamais être industriel et que le Nord, au contraire, est déjà en pleine expansion et est déjà actuellement un rival sur de nombreux marchés⁴⁹. »

Le Roi voyait s'effriter la coopération franco-britannique qu'il avait espérer pouvoir réaliser tout en restant en dehors d'une mesure ouverte en faveur du Sud.

L'initiative royale, qui risquait cependant de placer notre gouvernement dans une position fort délicate et peu compatible avec sa politique officielle, semble ne pas avoir été entourée de toute la discrétion souhaitable. Outre son destinataire, la lettre du Roi était connue de Maximilien et de tous les représentants du Sud en Europe. On comprend fort bien que ceux-ci en aient informé leur chef Benjamin et s'en soient congratulés mutuellement. Toutefois, si le bruit en était arrivé à Washington, cette initiative était de nature à susciter de graves remontrances, si même l'action du Roi était personnelle et indépendante de la politique ministérielle.

Une imprudence était donc à craindre. Edouard Blondeel, Ministre de Belgique à Washington, était alors en congé en Europe. De passage à Paris, il rendit visite à Slidell qui l'informa de la démarche du Roi. Blondeel s'empressa de lui recommander le silence et la plus grande prudence au nom même des intérêts du Sud⁵⁰.

Blondeel, qui jouissait de la confiance du Roi, avait peut-être été chargé de donner des explications au diplomate sudiste. Il tint en effet à l'assurer de ce que le Roi était en faveur de la reconnais-

⁴⁹ Léopold I^{er} à la Reine Victoria - Laeken, 20 novembre 1862. Edité par George E. BUCKLE, *Letters of Queen Victoria*, série 1862-1869, t. 1, Londres 1916, pp. 47-48.

J. RICHARDSON, *My dearest uncle - A life of Leopold first King of the Belgians*, Londres 1961, pp. 209-210, omet de replacer cette lettre dans son contexte historique en écrivant « ... here again, he felt the decline of his influence, for in England his ideas were completely rejected, and in France no one was moved to action... ».

⁵⁰ E. Blondeel à Ch. Rogier - Borgo San Sepolcro, 28 décembre 1862. A.G.R., Papiers Rogier, 122. « .. En passant par Paris, j'ai été informé que notre Roi avait adressé une longue lettre autographe à l'Épéreur qui l'a communiquée à Monsieur Slidell. J'ai recommandé à ce dernier la plus stricte discrétion sur ce document. Je crois lui avoir démontré que cette discrétion lui était commandée par ses propres intérêts... ».

sance du Sud et « en confidence, de l'assentiment originel de l'Angleterre aux ouvertures de la France »⁵¹.

Blondeel connaissait-il la lettre du Roi ? Il s'effraya cependant de la voir connue de Slidell. « Il pourrait, écrivait-il à Rogier, n'être pas le seul qui ait reçu cette confidence et pour le cas où le bruit en arriverait à Washington, j'ai voulu, dans ma lettre à Mr. Seward préparer d'avance le terrain d'une explication.⁵² »

Notre diplomate profita en effet d'une sorte de rapport sur l'opinion européenne, qui lui avait été demandé par Seward, pour placer, sans citer nommément le Roi, de telles initiatives en faveur de la paix sous le couvert de sympathies envers les Etats-Unis. « C'est qu'il y aurait, écrivait-il à Seward, erreur de croire que les partisans d'une médiation sont par là-même les ennemis de l'Union, de l'Amérique. Ils peuvent se tromper, leur amicale sollicitude peut fort bien ne pas vous convenir, mais il ne sont pas guidés par un sentiment hostile.⁵³ »

Mann se trouvait à Londres fin novembre et, persuadé d'obtenir la reconnaissance immédiate de son pays par le Roi, il se hâta de venir demander une audience à Bruxelles⁵⁴. Il profitait de l'occasion pour demander son élévation au rang d'« envoyé extraordinaire et spécial et de ministre plénipotentiaire », comme une mesure de déférence envers le Roi. « Il n'y a pas l'ombre d'un doute, ajoutait-il, que Sa Majesté a inspiré la note de Mr. Drouyn de Lhuys adressée aux Cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg.⁵⁵ »

Il n'obtint jamais cette audience, le Roi étant du reste en très mauvaise santé. Le 18 décembre, il envoyait à Benjamin un nouveau plan d'action « pour récupérer le terrain perdu ». Il attribuait à des « menaces » de Seward la non-reconnaissance de son gouvernement par la Belgique. « Pour obvier à cette difficulté, je suis désireux, écrivait-il, d'arriver à un accord entre les états et puissances d'Europe pour qu'elles indiquent au Roi des Belges, en tant que leur doyen, leur désir de notre reconnaissance et, s'il accepte de donner l'exemple, ils le suivraient immédiatement et supporteraient avec lui toutes les

⁵¹ J. Slidell à J. P. Benjamin - n° 22 - Paris, 27 décembre 1862. L.C., P.P., vol. 55/1. Blondeel affirma également « d'après une source indiscutable » que le Prince de Galles était en faveur d'une reconnaissance immédiate du Sud.

⁵² E. Blondeel à Ch. Rogier - Borgo San Sepolcro, 28 décembre 1862. A.G.R., *idem*.

⁵³ E. Blondeel à W. H. Seward - Turin, 14 décembre 1862. Copie envoyée par Blondeel à Rogier. A.G.R., *idem*.

⁵⁴ A. D. Mann à J. P. Benjamin - n° 32 - Londres, 21 novembre 1862. L.C., P.P., vol 16.

⁵⁵ A. D. Mann à J. P. Benjamin - n° 33 - Bruxelles, 29 novembre 1862. *Idem*.

conséquences qui pourraient résulter de ce procédé.⁵⁶ » Ne doutant pas de l'accord du Roi, Mann déposa pour la première fois une demande officielle de reconnaissance des Etats du Sud, démarche que nous étudierons ci-dessous.

Le 17 janvier 1863, le Secrétaire d'Etat Confédéré Judah P. Benjamin répondait aux différentes dépêches de Mann. Il manifestait quelque étonnement de ce que son envoyé à Bruxelles lui ait constamment dépeint l'Empereur comme l'ennemi des Confédérés et Palmerston comme leur plus ferme soutien, alors que les rapports de Mason et de Slidell affirmaient exactement le contraire.

« Le Président, ajoutait Benjamin, est très sensible à l'attitude généreuse et indépendante adoptée par Sa Majesté dans sa récente correspondance avec l'Empereur des Français et dans ses entrevues avec la Reine. Son appel autographe, pressant et urgent, au premier nous a été communiqué d'une autre source et mérite notre chaude et sincère reconnaissance. » Davis et Benjamin avaient examiné la demande de Mann d'être élevé au rang de Ministre Plénipotentiaire, mais le Président s'était montré très réticent, craignant d'indisposer les autres puissances, et objectant que les Etats-Unis eux-mêmes, n'avaient à Bruxelles qu'un Ministre Résident⁵⁷.

L'initiative royale du 15 octobre avait donc abouti à un échec. Quel fut au juste le rôle de notre Souverain dans le mouvement interventionniste ? Le Comte Egon Corti, l'historien de l'aventure mexicaine, n'hésitait pas à dépeindre l'envoi de la proposition française aux Cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg comme « un véritable complot ourdi contre les Etats du Nord et dont le Roi des Belges était l'âme »⁵⁸. Cet auteur s'appuie surtout sur la lettre du Roi à Maximilien du 27 octobre⁵⁹. Il est vrai que certaines expressions du Roi, faisant allusion à son « impulsion » dans les affaires américaines, à la « coopération » qui lui avait été promise par l'empereur, pou-

⁵⁶ A. D. Mann à J. P. Benjamin - n° 35 - Bruxelles, 18 décembre 1862. *Idem*. « ... I am disposed to believe that Seward has assumed insolent language, made up of threats, against this government, and that, in the absence of a Navy and ample coast defences, it would be deemed rashness for Belgium to formally take the initiative of our acknowledgement... »

⁵⁷ J. P. Benjamin à A. D. Mann - n° 7 - Richmond, 17 janvier 1863. *Idem*. Mann était peu perspicace dans ses jugements et dans ses reconstitutions des intrigues politiques. C'est ainsi qu'il affirma par la suite que le Roi s'était adressé à l'Empereur pour lui recommander d'agir après que le Gouvernement anglais ait refusé de prendre les mesures qu'il souhaitait (A. D. Mann à J. P. Benjamin - n° 37 - Bruxelles, 16 janvier 1863. *Idem*).

⁵⁸ E. C. CORTI, *Maximilien et Charlotte du Mexique*, t. I, Paris 1927, p. 149.

⁵⁹ E. C. CORTI, *Leopold I. von Belgien*, Vienne-Leipzig-Münich 1922, pp. 254-255.

vaient faire croire qu'il avait agi dès l'origine à la fois sur le Cabinet britannique et sur celui des Tuileries.

Certes, le courant interventionniste était fort en Grande-Bretagne, mais le Roi essayait de l'activer et il reconnut par la suite n'avoir jamais cessé d'être auprès du Gouvernement britannique l'avocat d'une reconnaissance du Sud⁶⁰. Le Comte Corti attribuait l'insuccès de ses efforts à une réaction des ministres anglais contre son influence sur la Reine⁶¹. Si même le Roi se fit l'avocat du Sud à la fois auprès de Palmerston et de l'Empereur, il n'en reste pas moins que sa démarche auprès de ce dernier fut inspiré par les assurances reçues du Premier britannique.

Celui-ci fit part au Roi de ses projets parce qu'il savait l'intérêt que le Souverain belge portait, dans l'intérêt de Maximilien, à une solution des affaires d'Amérique dans un sens favorable au Sud. Quant à l'Empereur, il essaya d'atteindre Palmerston par l'entremise de Van Praet, parce qu'il considérait le Roi comme le porte-parole de la diplomatie britannique et comme ayant l'oreille de la Cour d'Angleterre.

Tout en paraissant ainsi prêter ses bons offices et ceux de Van Praet aux deux politiques, le Roi entendait bien mener la sienne propre. Il profita peut-être de l'occasion fournie par une démarche de Mann auprès de Rogier pour relancer l'Empereur.

Les premiers jours de janvier 1863 virent la diplomatie confédérée exécuter une véritable offensive en France et en Belgique. Après le rejet par la Grande-Bretagne et la Russie de la proposition française de médiation, Slidell déploya tous ses efforts pour obtenir que l'Empereur intervienne dans les affaires américaines sans attendre l'acquiescement du cabinet britannique. Certes, le diplomate sudiste eût préféré une action conjointe mais, puisque l'Angleterre semblait

⁶⁰ Voir notamment son entretien avec sa fille Charlotte à la mi-septembre 1863 (« ... une reconnaissance du gouvernement de Richmond dont je n'ai pas cessé d'être l'avocat auprès du Cabinet britannique... », « Conversation avec cher Papa », 13-19 septembre 1863, Wiener Haus- und Hofarchiv, Archives de Miramar, IV, n° 805; reproduit dans E. C. CORTI, *Maximilien et Charlotte...*, t. I, p. 200).

⁶¹ E. C. CORTI, *op. cit.*, pp. 149-150. « La chose [reconnaissance du Sud] ne fut pourtant pas si facile que le Roi le croyait. Son influence était grande, oui, mais d'un autre côté, les ministres anglais surveillent jalousement leur indépendance. Et ceci d'autant plus que leur Reine est parente du Roi des Belges. C'est pour cela que telle ou telle chose ne se faisait pas en Angleterre, précisément parce que Léopold cherchait à obtenir qu'elle se fit... La question de la reconnaissance des Etats du Sud n'avancait pas... »

Il est évident que la volte-face de Palmerston après l'envoi de sa lettre au Roi (que Corti ne connaissait pas du reste) doit être attribuée aux nouvelles militaires des Etats-Unis et à l'opposition d'une partie du Cabinet.

ne pas vouloir se décider à cette médiation, il avait entrepris de démontrer à Napoléon III la divergence des intérêts des deux grandes puissances. Reprenant son vieux thème de l'existence dans le Nord d'un puissant parti pacifiste qui n'attendait que la reconnaissance du Sud pour se révéler et mettre fin à la guerre, il suppliait l'Empereur de profiter de son discours d'ouverture des Chambres pour donner aux Etats-Unis un avertissement amical, auquel Lincoln pourrait prêter une oreille attentive⁶².

En même temps, le 5 janvier, Mann adressait à Rogier un long plaidoyer en faveur de la reconnaissance du Sud, qui en fait était destiné au Roi Léopold. Rappelant que, dans ses précédentes notes, il s'était abstenu de demander la reconnaissance formelle de l'indépendance des Etats Confédérés, il estimait ne plus pouvoir différer une demande officielle en ce sens. Il précisait qu'une telle mesure n'était demandée à la Belgique, petit pays placé ainsi sur le même plan que la Grande-Bretagne, la France et la Russie, qu'en raison du respect dû au Roi et du « vif et ardent désir manifesté par la Belgique, tant par son Gouvernement que par son peuple, d'établir des relations de commerce directes avec les Etats Confédérés, avant qu'ils ne se fussent retirés de la première Union »⁶³. Ce rappel de nos tentatives de *direct trade* était suivi de l'énumération des avantages matériels que notre commerce retirerait du rétablissement des relations avec le Sud. « Sous les stipulations d'un traité judicieux, affirmait Mann, la Belgique peut devenir la grande manufacture des Etats Confédérés, rendant ainsi ces derniers des clients plus précieux, en pratique, que jamais colonie ne le fut pour une Couronne. »

Les autres paragraphes de la longue note de Mann passaient en revue les droits des Etats Confédérés « à pouvoir prétendre à leur admission dans la grande famille des nations » : gouvernement stable à immense soutien populaire, existence d'une population homogène et d'une série quasi continue de victoires militaires, énorme capacité d'exportation, etc... Il prévoyait, tout comme son collègue Slidell, qu'en dehors de l'avènement du parti de la paix, le Nord ne pourrait échapper à la désagrégation et à la banqueroute politique. La Belgique n'avait pas à se laisser intimider par les menaces, irréalisables à ses yeux, du Cabinet de Washington⁶⁴.

⁶² J. Slidell à J. P. Benjamin - n° 23 - Paris, 11 janvier 1863. L.C., P.P., vol. 55/2.

⁶³ A. D. Mann à Ch. Rogier - Bruxelles, 5 janvier 1863. L.C., P.P., vol. 16.

⁶⁴ *Idem*. « ... L'arme la plus sûre qui pourrait être placée entre les mains des avocats de la paix dans le Nord, pour faire cesser les hostilités, serait assurément la reconnaissance des Etats Confédérés par un gouvernement européen universellement estimé... »

Mais ce n'était pas au gouvernement belge que s'adressait la demande du commissionnaire sudiste et ses intentions étaient fort claires. « Il est à peine nécessaire d'établir, notait-il, qu'il est hors de doute que le Roi des Belges exerce, dans toutes les questions qui touchent à la prospérité des peuples, une influence favorable sur les Conseils des Nations... Conséquemment, il est tout naturel que le Gouvernement et les citoyens des Etats Confédérés soient convaincus qu'il est éminemment utile et convenable pour le Roi Léopold I^{er} de prendre, sans réserve, l'initiative de la reconnaissance de leur indépendance. Une semblable mesure serait, sans aucun doute, accueillie avec joie et serait promptement imitée par tous les membres de la famille européenne. »

Plus que jamais persuadé des sympathies agissantes du Roi, Mann avait rédigé sa note dans un contexte qu'il jugeait favorable. Il espérait en effet beaucoup de l'intervention de notre Souverain, qui venait d'envoyer Van Praet à Lisbonne, dans les difficiles négociations pour l'élection d'un nouveau Roi de Grèce. « Si sa mission réussissait, signalait-il avec son incurable optimisme, les obligations des Puissances envers le Roi des Belges seraient si lourdes qu'elles se rallieraient probablement à ses vœux en ce qui concerne la reconnaissance de notre indépendance. Il y a donc un rayon d'espoir pour nous même dans la question grecque ! ⁶⁵ »

Mann se montrait hostile à une éventuelle proposition de médiation, derrière laquelle il voyait une arrière-pensée interventionniste. En cas d'arbitrage même, la pression des abolitionnistes européens serait trop forte pour que les Sudistes puissent tableer entièrement sur la bienveillance du Roi. Une fois leur indépendance dûment reconnue, les Etats Confédérés n'avaient plus rien, selon lui, à demander à l'Europe ⁶⁶.

Le but réel de la note de Mann n'était pas d'obtenir cette reconnaissance du gouvernement belge, mais visait en fait à relancer, par l'intermédiaire de notre Souverain, l'adoption de cette mesure

⁶⁵ A. D. Mann à J. P. Benjamin - n° 36 - Bruxelles, 6 janvier 1963. *Idem.*

⁶⁶ *Idem.* « ... There is nothing good in the thought as concerns our cherished interests. In its conception there was an *arriere-pensee*. In my opinion, we would suffer by any European intermediary in the matter. There is but one Sovereign that I would trust; and under all the attendant circumstances, with a powerful out-side pressure of wild European Abolitionists, operating in various ways, I would even prefer not to rely implicitly upon him honest in his purpose. Our Independence duly acknowledged we have nothing more to ask... »

par la France et l'Angleterre⁶⁷. « J'ai été aimable avec ce Gouvernement, admettait-il, et ai l'intention de continuer à l'être, tant parce que le Roi est aussi bien disposé que parce qu'il n'est pas assez puissant pour inaugurer une grande mesure à laquelle la sanction de la Grande-Bretagne et de la France serait refusée.⁶⁸ ».

L'effet de la note fut peut-être celui que Mann en attendait et le Roi aurait, par une lettre, renouvelé auprès de l'Empereur son précédent appel en faveur de la reconnaissance du Sud⁶⁹. L'intervention royale s'exerça-t-elle à nouveau auprès du Cabinet de Saint-James à la suite de la démarche de Mann ? Rien ne permet de l'affirmer, mais les milieux de la diplomatie sudiste semblent avoir cru en une nouvelle intervention du Roi⁷⁰.

Cette lettre supposée du Roi parvint aux Tuileries presque au même moment que la demande de reconnaissance et de médiation remise le 8 janvier par Slidell à Mocquard, le secrétaire privé de l'Empereur⁷¹. En même temps, arrivaient aussi des nouvelles inquiétantes des centres de l'industrie textile française, notamment en Alsace, où les ouvriers cotonniers sans travail montraient des signes de fermentation révolutionnaire.

Sous cette triple influence, l'Empereur ordonnait, le 9 janvier,

⁶⁷ A. D. Mann à J. P. Benjamin - n° 39 - Bruxelles, 10 février 1863. *Idem*. « ... My primary object in making the explicit request for Recognition, as I intimated to you in my n° 36, was to induce King Leopold, after he had failed in his purpose with England first and France afterwards, to endeavour to operate upon those Powers to encourage a simultaneous European Movement upon the subject. I was careful to remark in my note that 'Such a measure, it is confidently believed, would be joyously hailed and promptly emulated by every member of the European family'... »

⁶⁸ A. D. Mann à J. P. Benjamin - n° 36 — Bruxelles, 6 janvier 1863. *Idem*.

⁶⁹ *Idem*.

« ... I have now satisfactory reasons for believing King Leopold renewed his exertions with increased energy to procure European recognition of the Confederate States. He made a fresh appeal to the Emperor of the French (whose interests, in common with those of Russia and England, he had been endeavoring to subserve in the Greek question) to take the initiative at once... »

⁷⁰ Dans son *King Cotton Diplomacy* (p. 438, n. 5), F. L. Owsley voit une confirmation de la lettre du Roi à l'Empereur dans une lettre de Slidell à Mason du 11 février 1863. Cette lettre peut, au contraire, être interprétée comme une allusion aux efforts du Roi auprès du Cabinet britannique : « ... I don't think that the efforts of King Leopold will be of any avail. I saw on Thursday a letter from a member of the British Cabinet (perhaps Sir Charles Wood) which declares on the most unqualified terms that no action in our affairs will be taken by the government... » (J. Sidell à J. Mason - Paris, 11 février 1863. L.C., Mason Papers, vol. 4).

⁷¹ J. Slidell à J. P. Benjamin - n° 23 - Paris, 11 janvier 1863. L.C., P.P., vol. 55/2. Cette dépêche contient le texte du mémorandum du 8 janvier.

au Baron Mercier, Ministre de France à Washington, de présenter de nouveau à Seward la cessation des hostilités. Les deux belligérants, en cas d'accord, nommeraient des commissaires qui, si la reconstitution de l'Union s'avérait impossible, pourraient élaborer des propositions de paix et de séparation. Quelques jours plus tard, accédant peut-être au désir de Slidell, le Souverain français évoquait la crise américaine devant les Chambres et déplorait ses conséquences désastreuses pour l'industrie française. Rappelant son projet du 10 novembre 1862, il le déclarait remis à un moment plus propice mais ne soufflait mot des nouvelles instructions données au Baron Mercier.

Le 20 janvier, Persigny informait Slidell de celles-ci et de leur envoi à Washington. Quelques jours plus tard, le projet parut dans la grande presse et avertit l'opinion de ce Napoléon III n'avait pas renoncé à ses idées interventionnistes⁷³. Les rumeurs relatives à une intervention ou un arbitrage circulaient dans les cercles diplomatiques et dans la presse⁷⁴. A Bruxelles, le Ministre fédéral Sanford n'était pas sans s'en inquiéter et y associait le nom du Roi. « J'ai peu de doute, écrivait-il, que le Roi Léopold n'aimerait lui aussi faire le médiateur. Je traite très sèchement toutes les suggestions sur ce sujet. »⁷⁵

Dès qu'il eut connaissance du projet français, Mann en attribua tout le mérite au Roi Léopold, ce qui revenait en fait à l'attribuer à sa propre initiative, et il en espérait la reconnaissance immédiate du Sud en cas de refus des autorités fédérales de participer à ces pourparlers de paix⁷⁶.

Ce refus fut notifié très sèchement par Seward à la fin de février 1863 et son ton arrogant induisit Drouyn de Lhuys à envisager avec Slidell la possibilité d'une intervention. L'envoyé sudiste à Paris, qui en escomptait la reconnaissance automatique de son gouvernement, vit une nouvelle fois ses espoirs déçus⁷⁶.

Pendant que le cavalier seul joué par l'Empereur échouait devant la fermeté américaine, le Cabinet belge ne savait quelle réponse

⁷³ F. L. OWSLEY, *op. cit.*, p. 439.

⁷³ Voir notamment l'*Indépendance Belge* du 22 janvier 1863, p. 1. col. 2, qui signalait Bruxelles, Francfort ou Paris comme lieux possibles de cette conférence, à laquelle le journal ne croyait d'ailleurs pas.

⁷⁴ H. S. Sanford à W. H. Seward - privé - Bruxelles, 20 janvier 1863. Sanford Papers, box 140, liasse 11.

⁷⁵ A. D. Mann à J. P. Benjamin - n° 38 - Bruxelles, 29 janvier 1863. L.C., P.P., vol. 16. « ...This appeal succeeded only so far as to contribute to draw forth the instructions of Mr. Drouyn de Lhuys to Mr. Mercier of the 9th instant, and with the implied understanding that if those instructions failed in the attainment of the object desired, straight-out recognition should speedily ensue... »

⁷⁶ F. L. OWSLEY, *op. cit.*, p. 440.

donner à la demande de reconnaissance remise par Mann. Rogier n'osait prendre de décision sans avoir sollicité l'avis de ses collègues français et britannique. Le but de Mann semblait donc avoir été atteint : présenter aux grands cabinets européens la question de la reconnaissance des Etats du Sud par la Belgique et de cette façon hausser le problème à un niveau supérieur.

Le 13 janvier 1863, les Ministres de Belgique à Londres et à Paris furent avisés de la présence de Mann dans notre pays et des divers rapports qu'il avait entretenus avec le Ministère des Affaires Etrangères. Rogier prit soin, puisque ces relations devaient être portées à la connaissance de Lord Russell et de Drouyn de Lhuys, de minimiser ses contacts avec le diplomate sudiste⁷⁷. Résumant les diverses notes préalables qui lui avaient été remises par Mann, il se montrait sensible aux arguments de ce dernier en faveur de l'extension des relations de la Belgique avec le Sud⁷⁸. Il ne doutait pas que la Belgique n'ait été la première puissance approchée par les Etats du Sud en vue de leur reconnaissance et il s'interrogeait sur la portée de l'assertion de Mann qui espérait la paix de l'adoption de cette mesure par notre pays⁷⁹.

Rogier pria nos représentants de s'enquérir officieusement des démarches de cette nature qui auraient été faites auprès des Gouvernements français et anglais. Il semblerait qu'il ait envisagé pareille enquête auprès des cours de Saint-Petersbourg et de Madrid⁸⁰.

Les deux diplomates se mirent à l'œuvre et se heurtèrent aux

⁷⁷ Ch. Rogier à F. Rogier et à S. Van de Weyer - Bruxelles, 13 janvier 1863. Minute commune, A.M.A.E.B., Cor. Politique, Grande Bretagne, vol. 43. Rogier avait d'abord écrit « J'ai eu avec lui diverses entrevues dans lesquelles j'ai toujours eu soin d'établir que je le recevais comme particulier et non comme chargé d'une mission officielle », puis il barra ce passage de la minute et le remplaça par « j'ai eu l'occasion de le rencontrer un jour dans une maison particulière. Là se sont bornés mes rapports avec cet agent ».

⁷⁸ *Idem.* « Je dois dire qu'à ce propos, ajoutait Rogier, l'envoyé du Sud entre dans des considérations très flatteuses pour la Belgique et pour le Souverain qui préside à ses destinées... »

⁷⁹ *Idem.* « La dépêche de Mr. Mann, avait d'abord écrit Rogier, ne semble laisser aucun doute sur le fait que les agents du Sud à Londres et à Paris n'ont point encore adressé une invitation de même nature aux Gouvernements anglais et français. Je tiens néanmoins à être fixé d'une manière plus certaine sur ce point. Ce passage fut remplacé par « Faut-il conclure de la note de Mr. Mann que les agents du Sud se sont jusqu'à présent abstenus de demander à d'autres Gouvernements la reconnaissance des Etats Confédérés. C'est un point sur lequel je désirerais être fixé... ».

⁸⁰ On lit dans la marge de la minute « St. Petersbourg ? Espagne ? ». Nos recherches dans la correspondance des Légations de Belgique dans ces capitales n'ont pas donné de résultat.

avis négatifs et très réservés des deux Cabinets. Signalant le refus apporté par la Grande-Bretagne à la reconnaissance des Etats Confédérés, Van de Weyer ajoutait que « le Gouvernement des Etats-Unis est résolu à rappeler immédiatement son représentant près de tout Etat qui reconnaîtrait la Confédération du Sud et à considérer un tel acte comme une déclaration de guerre »⁸¹. Layard lui avait communiqué le refus de la demande de reconnaissance « du mois d'août dernier »⁸². Le 20 janvier, il obtint une entrevue avec Lord Russell qui lui déconseilla vivement toute mesure favorable au Sud. « Il y aurait, ajouta Russell, dans les circonstances actuelles, le plus grand danger pour un Etat quelconque à obtempérer à une initiative de cette nature. Les chances sont, en ce moment, si balancées, qu'on ne sait qui des deux l'emportera. Une seule bataille pourrait peut-être aujourd'hui décider la question »⁸³.

A Paris, Drouyn de Lhuys se montra très discret dans les réponses qu'il fit aux questions de Firmin Rogier. Il joua assez habilement sur la distinction entre « communication formelle » et « communication particulière » pour conclure qu'il n'avait jamais reçu de demande officielle de reconnaissance du Sud⁸⁴. « Dans les communications particulières, ces agents [du Sud] n'ont pas manqué de développer, comme à Bruxelles, des arguments en faveur de la reconnaissance des Etats Confédérés : il est possible même que des notes aient été remises par eux à des Chefs de Service du Département des Affaires Etrangères mais le ministre l'ignore, ou veut l'ignorer, et si une note directe lui avait été adressée, il ne se croirait en aucune façon obligé d'y répondre »⁸⁵. Le Ministre français qualifiait d'absurdes les réclamations des Etats-Unis contre le statut de belligérants accordé aux Confédérés mais estimait que l'action européenne ne pouvait aller plus loin et n'avait pas à se soucier de la reconnaissance du Sud. Il restait fidèle à la politique française de médiation, que Mann critiquait si âprement, et déclarait n'avoir en vue qu'une seule chose : « profiter de toutes les chances favorables qui pourraient s'offrir de

⁸¹ S. Van de Weyer à Ch. Rogier - n° 22 - Londres, 19 janvier 1863. A.M.A.E.B., Cor. Politique, Grande-Bretagne, vol. 43.

⁸² La demande de Mason était en réalité du 24 juillet 1862.

⁸³ S. Van de Weyer à Ch. Rogier - n° 23 - Londres, 20 janvier 1863. *Idem*.

⁸⁴ *Stricto sensu*, cela était exact, la note formelle du 21 juillet 1862 ayant été remise par Slidell à Thouvenel, alors Ministre des Affaires Etrangères. La dernière demande de ce genre, du 8 janvier 1863, avait été remise à Mocquard, secrétaire de l'Empereur.

⁸⁵ F. Rogier à Ch. Rogier - n° 102 - Paris, 23 janvier 1863. A.M.A.E.B., Cor. politique, France, vol. 21.

reprendre le projet de médiation inspiré par des considérations d'humanité auxquelles tout le monde doit s'associer en principe ».

Il semble donc bien que notre Gouvernement ait envisagé de façon sérieuse les problèmes que poserait la reconnaissance des Etats du Sud par notre pays. Si même nous admettons qu'il ait pu être enclin à donner une suite favorable à la demande de Mann, son action se trouvait, dès la réception des avis donnés par les gouvernements français et anglais, paralysée et les « conseils » venus de Paris et de Londres lui liaient en fait les mains. Mann, qui avait justifié son initiative par la sanction que le Gouvernement belge devrait demander à ses deux grands voisins, voyait son argument se retourner contre lui.

S'il faut en croire l'envoyé sudiste, le problème « retint de temps à autre les délibérations du Cabinet pendant plus d'un mois ». Le refus du Gouvernement, imputé aux obligations de la neutralité, lui fut finalement communiqué à son domicile par le Comte de Borchgrave, Chef de Cabinet au Ministère des Affaires Etrangères⁸⁶.

Mann ne se montra pas affecté par ce refus. Il estimait au contraire avoir atteint son but en suscitant une nouvelle démarche du Roi Léopold auprès des grandes puissances et il en attribuait l'échec à la « politique d'impraticable médiation » du Cabinet des Tuileries et aux attermolements électoraux de Palmerston⁸⁷.

La position difficile de la Belgique fut du reste parfaitement comprise par le Président Davis et le Secrétaire d'Etat Benjamin qui ne se déclarèrent pas déçus par l'échec de l'initiative de leur représentant à Bruxelles, et l'attribuèrent à la dépendance obligée de la politique belge envers celle de nos garants⁸⁸.

Le Roi se montrait de son côté assez affecté de l'échec de ses interventions en faveur d'une médiation dans les affaires américaines.

⁸⁶ A. D. Mann à J. P. Benjamin - n° 39 - Bruxelles, 10 février 1863. L. C., P.P., vol. 16. C'est sans doute ce que Rogier entendait par « informer indirectement » Mann de sa décision (A.M.A.E.B., Cor. Pol. Etats-Unis, vol. 9).

⁸⁷ *Idem.* « ...I have the best of reasons for believing that I succeeded in my purpose. But unhappily the government of the Tuileries persisted in its policy of impracticable mediation, while Lord Palmerston could not consummate his long cherished wishes without incurring the risk of being deprived of the seals of office by a coalition of the Conservatives, Radicals and Ultra-Abolitionists... »

⁸⁸ J. P. Benjamin à A. D. Mann - n° 8 - Richmond, 15 mai 1863. *Idem.* « ... Your note to the Cabinet of Brussels making formal demand for our recognition is approved by the President, and we are not at all disappointed in the result, for our interests cannot blind us as to impute the refusal of King Leopold to any other than its evident motive, viz a just and prudent regard to the safety of his own kingdom which does not occupy a position of sufficient influence in Europe to entitle it to take the initiative in opposition to the policy of the great powers by whose aid alone Belgium acquired independence... »

Non seulement pouvait-il y voir avec chagrin un signe du déclin de son influence sur la scène politique européenne, mais encore venaient se joindre à ce sentiment son dépit et sa crainte de voir l'Empereur manifester quelque mauvaise humeur de s'être laissé entraîner, sur la foi des assurances de coopération britannique venues de Laeken, à des démarches diplomatiques assez compromettantes. Aussi le Roi, comme son fidèle Van Praet, multiplièrent leurs protestations de bonne foi auprès de la Légation de France⁸⁹.

Notre Souverain fit montrer par Van Praet au Baron Malaret la lettre que Palmerston lui avait adressée en septembre 1862, pour convaincre le Ministre de France, et par lui son maître, « que l'opinion exprimée dans le temps par le Roi, bien que démentie par l'évènement, reposait cependant sur des chances sérieuses ». Le Roi faisait également part « du regret qu'il avait éprouvé en voyant l'Angleterre adopter au dernier moment une ligne de conduite différente et tromper ainsi les espérances que ses propres appréciations avaient pu, dans une certaine mesure, contribuer à faire naître »⁹⁰.

Le caractère apologétique de cet entretien du 15 juin 1863 n'échappa nullement au diplomate français. « Cette communication qui ne peut avoir aujourd'hui qu'un intérêt rétrospectif, et que je n'ai nullement sollicitée, écrivait-il à son gouvernement, m'a été faite, cela va sans dire, à titre purement officieux et confidentiel. Je suis néanmoins certain de me conformer aux intentions du Roi en la transmettant au même titre à Votre Excellence. Sa Majesté passe, avec raison sans doute, pour un esprit habile, prudent et sûr. Elle tient à justifier cette réputation aux yeux de l'Empereur et, si j'ai

⁸⁹ Malaret à Drouyn de Lhuys - n° 25bis - Bruxelles, 16 juin 1863. Archives des Affaires Etrangères de France, Cor. Politique, Belgique. Copie aux A.M.A.E.B. (A.E.F., n° 1522).

« ... Avant mon arrivée en Belgique, lorsque le Gouvernement de l'Empereur a jugé à propos d'offrir au Cabinet de Washington les bons offices de la France pour mettre un terme à la lutte sanglante qui se poursuit en Amérique, le Roi des Belges avait exprimé l'opinion que le Gouvernement de S.M. Britannique était à cette époque, disposé à entrer dans les vues du Gouvernement de l'Empereur et à joindre son action diplomatique à la nôtre. Lorsque j'ai eu l'honneur de présenter mes lettres de créance au Roi, il a bien voulu me dire lui-même le regret qu'il avait éprouvé en voyant l'Angleterre adopter au dernier moment une ligne de conduite différente... Monsieur Van Praet, dont la conversation est en général un écho très fidèle, quoique très discret, de la pensée du Roi, m'a souvent entretenu, depuis lors, de la surprise qu'avait causée à la Cour de Bruxelles l'attitude du Cabinet de Londres dans cette circonstance... »

⁹⁰ « ... Il [Van Praet] est revenu hier sur ce sujet... et m'a lu, avec l'autorisation de Sa Majesté, un paragraphe d'une lettre de Lord Palmerston qui, en effet, était de nature à faire prévoir de la part du Gouvernement anglais une détermination tout autre... » *Idem*.

bien compris Monsieur Van Praet, le Roi attacherait quelque prix à ce qu'il fut bien établi que si ses prévisions ont été trompées, il ne faut en accuser ni la rectitude de son jugement, ni la sûreté de ses informations.⁹¹ »

A cet égard, notre Souverain pouvait se rassurer et les Tuileries le considéraient toujours comme l'écho des vues britanniques sur le Continent. De nouvelles rumeurs de reconnaissance de la Confédération par la Grande-Bretagne étant arrivées aux oreilles de l'Empereur, le Gouvernement français chargea, au début d'octobre 1863, son ministre à Bruxelles de sonder l'opinion de la Cour à cet égard⁹². Le Baron Malaret tâta le terrain du côté de Van Praet, qui lui transmit quelques jours plus tard l'opinion négative du Roi qui ne croyait pas, d'après des déclarations de Lord Russell, que le Cabinet britannique pût changer sa politique à moins d'un « revers éclatant des armées fédérales »⁹³.

Mais c'est surtout envers ce Cabinet de Londres que l'insuccès de ses efforts avait particulièrement aigri le vieux Roi. Il sentait que cette Angleterre, qu'il avait tant aimée et dont il avait si souvent dirigé et conseillé la politique, ne répondait plus à ses sollicitations et qu'elle ne reconnaîtrait sans doute jamais les Etats Confédérés, sur la bienveillance desquels il comptait pour asseoir le trône de son gendre.

Son dépit avait déjà été marqué dans sa lettre à sa nièce Victoria en novembre 1862 critiquant le refus de la médiation proposée par l'Empereur⁹⁴. Quant à la reconnaissance du Sud, « d'y avoir manqué est une poltronnerie que les Anglais regretteraient encore. Car c'eût été dans l'intérêt anglais d'avoir dans l'Amérique du Nord deux républiques au lieu d'une très puissante »⁹⁵.

Mais c'est surtout dans une conversation avec Charles Hügel, Ministre d'Autriche à Bruxelles, au début de 1865, que Léopold donna libre cours à sa rancune. Il considérait l'Angleterre comme entrant en

⁹¹ *Idem.*

⁹² Drouyn de Lhuys à Malaret - télégramme - Paris, 3 octobre 1863. *Idem*, (A.E.F., n° 1531). « Des informations arrivées à l'Empereur portaient à croire que l'Angleterre serait disposée à reconnaître les Confédérés s'ils avaient quelque chance de se soutenir; cherchez très discrètement à savoir si le Roi Léopold n'aurait pas connaissance de ces dispositions. »

⁹³ Malaret à Drouyn de Lhuys - n° 37 - Bruxelles, 6 octobre 1863. *Idem*, (A.E.F., n° 1532).

⁹⁴ Léopold I^{er} à la Reine Victoria - Laeken, 20 novembre 1862. *Letters of Queen Victoria*, série 1862-1869, t. 1, Londres 1916, pp. 47-48.

⁹⁵ Léopold I^{er} à Archiduc Maximilien - Laeken, 21 décembre 1863. Wiener Haus- und Hofarchiv, Archives de Miramar, liasse 69, V, n° 1091. Reproduite dans E. C. CORTI, *Maximilien et Charlotte du Mexique*, t. I, Paris 1927, p. 242.

décadence et reprochait à Palmerston ses atermoiements, auxquels le Roi attribuait l'échec de sa politique. « Lord Palmerston, confiait-il à Hügel, est trop vieux et ne pense qu'à conserver sa place jusqu'à la fin de ses jours. Je lui ai démontré à plusieurs reprises la bonne fortune qui se présentait pour l'Angleterre par la déclaration d'indépendance des Etats Confédérés; que pareille fortune ne se représenterait peut-être plus si le Nord succédait à se soumettre le Sud et qu'après la lutte le colosse américain serait de nouveau debout, plus formidable et plus irrité contre l'Angleterre que jamais; avec moi, la France a fait des instances auprès de Lord Palmerston pour la reconnaissance du Sud par les Gouvernements d'Angleterre et de France; mais en vain, et Lord Palmerston a répondu à mon plaidoyer en faveur de cette mesure qu'elle le mettrait mal avec le parlement.⁹⁶ »

En dépit de ses déboires, le Roi continua à manifester un vif intérêt à toutes les démarches susceptibles d'amener la paix aux Etats-Unis, même aux plus hasardeuses d'entre elles. C'est ainsi qu'en août 1863, il reçut à Ostende William Cornell Jewett, un aventurier qui se disait le porte-parole du parti pacifiste *copperhead* des Etats du Nord. Les bavardages de ce peu discret médiateur placèrent le Roi et le Gouvernement belge dans une situation embarrassante vis à vis du Cabinet de Washington. Dans ses entrevues avec le Ministre fédéral Sanford, le Roi ne cessa jamais de conseiller la conclusion d'un armistice avec le Sud, suggérant même discrètement d'agir comme médiateur entre les belligérants. Aucune de ses initiatives ne fut couronnée de succès⁹⁷.

L'année 1863 allait en effet amener un renversement de la politique européenne envers les Etats Confédérés. L'offensive d'abord victorieuse de Lee échouait à Gettysburg le 3 juillet et changeait le visage de la guerre. La Confédération se trouva réduite à une périlleuse défensive et sa lente agonie allait durer près de deux ans. Sa défaite peu à peu évidente mit fin aux chances de reconnaissance, ou même de médiation, par l'Europe. De plus, les relations officieuses nouées entre la Grande-Bretagne et l'émissaire sudiste Mason furent rompues en 1863, rendant impossible toute action européenne concertée.

Si même notre Souverain allait tenter de soutenir diverses initiatives en faveur de la paix, sa carrière d'avocat de l'indépendance des Etats Confédérés se trouvait en fait sans cause...

⁹⁶ Ch. Hügel au Comte de Mensdorff - n° 14 - Bruxelles, 6 février 1865. Archives des Affaires Etrangères d'Autriche-Hongrie, Vienne. Copie aux A.M.A.E.B. (A.E.V., n° 4695).

⁹⁷ Sur l'incident Jewett et l'attitude du Roi pendant les dernières années de la guerre, voir notre mémoire inédit déjà cité, pp. 95-128, 159-163.